Nº 871 — 3e Année. CINQ CENTIMES Samedi 21 Février 1891

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, Nº 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .... 0 fr. 75 —
LOCALES .... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux *Bureaux du Journal*, à Lille, 61, rue Nationale, à PARIS, à *l'Agence Audbourg*, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la *BELGIQUE* et la *HOLLANDE*, à la Société anonyme de publicité générale, 104, boulevard Anspach et 3, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

Elections législatives du 22 février 1891

2e CIRCONSCRIPTION D'AVESNES

Candidat Républicain

E. HERBECQ

Président du Conseil d'arrondissement.

1re CIRCONSCRIPTION DE BÉTHUNE

BASLY

ANCIEN DÉPUTÉ DE LA SEINE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français	95 80	Ext. d'Esp.	77 21/32
3 0/0 Nouveau	94 05	Rio-Tinto	585 —
Egypte unifiée	— —	Panama	— —
3 0/0 Italien	95 42	Russe 1880	— —
5 0/0 Turc	19 73	Alpines	224 68
Chemin ottoman	81 —	Suez	— —
Hongrois or	93 50	Tharsis	— —
Banque ottomane	633 75	Tendance calme.	

LA JUSTICE ET LE FISC

La loi sur les juges de paix n'est pas encore entièrement votée, mais elle n'est *pas loin de l'être. Leur compétence sera* étendue, leur situation améliorée et relevée. Le peuple des petits justiciables aura la justice plus près de lui. Cette réforme sera accompagnée de la suppression de cent ou cent cinquante tribunaux d'arrondissement qui croupissent dans l'oisiveté. Cela fait trois ou quatre réformes en une seule, qui finit par être une assez grosse réforme.

Il en faut d'autres, plus importantes. Combien de fois n'avons-nous pas montré ici que la pratique de la justice était devenue, d'abus en abus, dans l'ensemble et dans les détails, criante à un point qui ne se peut tolérer davantage et qui a piqué au vif le plus patient des gardes des sceaux.

Si l'on ne veut parler que des frais de justice, ils sont tels que cent ans après la Révolution française, qui a décrété la justice gratuite, ses voies et ses portes sont encore la plupart du temps fermées aux pauvres, au petit, à l'ignorant, à ceux qui ont le plus besoin d'elle.

Pour entrer dans la maison de la justice, il est bon de pousser devant soi un âne chargé d'or. Je ne m'en prends pas aux hommes, mais aux institutions qu'ils nous ont faites. Cette maison devrait être de plain-pied et tout en cristal : elle est entourée de fossés avec des ponts-levis, et elle se dresse toujours comme une bastille du moyen-âge, effroi des malheureux.

On ne serait plus excusable de pousser le cri de colère de Lamennais : le pauvre a rompu le silence, il parle très haut et, l'on a beau se boucher les oreilles, le monde entier l'entend. Il demande à la République, la justice, comme l'instruction, pour tous et sans frais.

Les droits de justice payés au Trésor s'élèvent à plus de 80 millions par année, dont 35 millions de droits d'enregistrement. C'est là qu'il faut porter directement l'effort de notre politique.

M. Henri Brisson, avec plus de cent de ses collègues, a déposé une proposition tendant à abolir les droits d'enregistrement et à les *remplacer par un droit proportionnel* sur le jugement. M. Henri Brisson met ainsi la justice dans la justice. Il parait que le droit proportionnel est calculé de telle sorte que le Trésor n'y perdra rien. C'est la meilleure chance de succès pour la proposition, mais on souhaiterait que le gouvernement n'attendît de la justice, rien d'autre que la justice et la paix et que les querelles des citoyens ne fussent plus une source de profits pour le fisc.

Pour cela, il faudrait réformer hardiment le fisc, l'impôt, le budget : c'est toujours la grande réforme, la seule réforme, dont toutes les autres dépendent. La *Chambre s'est livrée à une première escarmouche* sur le budget de 1892. M. Léon Say, qui n'avait pas absolument tort dans sa conception parlementaire, a été repoussé avec perte à la tête d'une cohorte très bariolée.

Il paraissait trop évident à tous les gens que M. Léon Say et ses acolytes cherchaient une crise ministérielle. Mais le chef du centre gauche n'a pas l'oreille de cette Chambre à coup sûr et, plus il cherche à se rapprocher du pouvoir, plus il perd du terrain.

Il y aurait bien à dire, sans doute, sur les méthodes de discussion que la Chambre applique au budget. On a vu l'année dernière combien de tiraillements entre la Commission du Budget, le Ministre des Finances, la majorité de la Chambre ! Oui, il faudrait réformer toute cette manière de travailler, mais remettre les soins de la réforme, les destinées du budget et le pouvoir ministériel dans les mains de M. Léon Say et de ses amis. Oh ! non certes, la Chambre ne commettra jamais une pareille faute !

Hector DEPASSE.

Conseil supérieur du Travail

DISCOURS DE M. JULES ROCHE

En ouvrant la première séance du Conseil supérieur du Travail, M. Jules Roche, ministre du Commerce, a prononcé le remarquable discours suivant :

Messieurs,

En instituant, d'accord avec les Chambres, le conseil supérieur du travail, le gouvernement de la République a entrepris une œuvre de bonne volonté et de bonne foi.

Il a voulu associer aux mêmes travaux des patrons et des ouvriers recherchant ensemble non point la solution unique et idéale de ces problèmes divers et si complexes, trop souvent confondus sous le nom de la « question sociale », mais bien les solutions pratiques de questions particulières et précises, dont chacune est un élément de ce progrès incessant qui est le devoir et l'honneur d'un gouvernement démocratique.

Vous écarterez donc ces vaines discussions d'école, qui troublent tant d'esprits, dispersent en pure perte tant d'efforts et ne pourraient que paralyser votre action.

Aussi bien, ne sommes-nous pas tous d'accord sur les deux idées essentielles : la loi du progrès social et le devoir de justice qui incombent au gouvernement de la France moderne ?

Certes nous ne fermons pas les yeux sur les maux qui affligent tant d'êtres humains et révoltent toutes les âmes généreuses ; mais qui pourrait méconnaître les améliorations éclatantes résultant du travail des générations, des conquêtes de la science, de la raison et de la liberté ? L'homme ne devient-il pas chaque jour de plus en plus maître de la nature, du temps, et de l'espace ? Après avoir été, pendant tant de siècles obscurs, l'esclave souffrant et tremblant de la matière et de la force, il les domine à son tour et les asservit à ses besoins.

Chaque jour une découverte nouvelle enrichit notre domaine, une conquête nouvelle étend notre pouvoir sur les choses si longtemps ennemies, et il est en vérité permis de croire que les rêves de l'imagination la plus hardie seront singulièrement dépassés par la réalité des prodiges de l'avenir.

Comment pourrait-on soutenir sans aveuglement que tant de conquêtes sont inutiles ; qu'elles n'ont point profité à la grande masse des individus, surtout dans le pays qui proclama, il y a cent ans, les droits de l'homme, et a fait triompher définitivement dans ses institutions l'égalité civile, l'égalité politique et la liberté la plus complète ?

Ce ne serait pas seulement mettre en accusation la Révolution Française, la raison humaine, la science, la civilisation tout entière, toute l'histoire et toute la vie de l'humanité ; décréter qu'il faut anéantir l'œuvre de tant de génies et de tant de milliards d'êtres humains dont les efforts successifs ont constitué le patrimoine dont nous jouissons, brûler les livres, briser les objets d'art, les outils, les machines, déchirer les vêtements, détruire les plantes cultivées, réduire en poussière les monuments que tant de générations admirent et les maisons qui nous abritent et retourner, balbutiants, nus et farouches, dans les cavernes préhistoriques au milieu des monstres disparus ; ce serait encore fermer les yeux sur les faits matériels les plus immédiats, les plus évidents, sur les transformations si éclatantes qui se sont accomplies sous nos yeux, depuis cinquante ans, dans les conditions de l'existence matérielle et morale de notre pays.

Ah ! que répondraient à nos contempteurs du progrès moderne nos pères de l'ancien régime qui se sont endormis au milieu des exactions, des violences et des famines incessantes qui furent si longtemps presque toute l'histoire de notre peuple, *s'ils* pouvaient se réveiller devant la France nouvelle créée par la science et par la liberté ?

La foi dans le progrès, œuvre de la raison éclairée et affranchie et du travail de chacun, voilà notre premier principe et la source essentielle de notre force

Nous ne serons pas moins d'accord, messieurs, sur le droit et le devoir de l'État d'intervenir dans certaines questions économiques, auxquelles une opinion de plus en plus rare voudrait qu'il restât absolument étranger, sous prétexte de respect pour la liberté individuelle.

Personne plus que moi n'est attaché à la liberté, ne proclame la nécessité, l'utilité supérieure de l'initiative individuelle ; mais n'est-il pas évident que dans certains cas, par suite des conditions matérielles du travail industriel nouveau, du rôle de la machine et des forces naturelles dans la production, la liberté, la dignité, la vie même de l'individu ne peuvent être utilement sauvegardées que par l'intervention de la loi ?

N'est-ce pas une dérision, aujourd'hui, dans l'état de nos idées sur le monde et sur l'homme, de notre conception de l'avenir de l'humanité, de notre religion de la justice, que de prétendre réduire le rôle de l'Etat à celui d'une idole aveugle et sourde, assistant impassible et impuissante au spectacle révoltant de maux qu'on peut guérir, et ne sachant que « laisser faire et laisser passer » les pires abus de la force et les plus condamnables iniquités ?

Assurément, nous le savons, l'Etat ne peut pas *ni ne doit pas tout faire ; aucun gouvernement,* aucun pouvoir ne possède le secret de transformer le monde, d'en bannir toutes les misères et toutes les épreuves, d'y faire régner l'âge d'or et le bonheur universel.

Quels que soient jamais les progrès accomplis, les réformes sociales réalisées, l'individu restera toujours par ses vertus ou par ses vices, par son travail ou par sa paresse, par son esprit de conduite ou par son imprévoyance, le principal auteur de son bonheur ou de son malheur, et la vérité est que, plus le droit la liberté et la justice étendent leur action dans la société, plus le domaine de la fatalité et de la force extérieure des choses diminue et plus chaque homme devient l'artisan responsable de sa propre destinée.

Mais il n'en est que plus essentiel pour l'Etat d'accomplir sa mission et de faire ce qu'il peut pour améliorer les conditions dans lesquelles s'exercent l'activité et la liberté des individus, parce que, ici, la mesure de ce qu'il peut, c'est précisément la mesure de ce qu'il doit.

Tel est, messieurs, je l'espère pour le succès de notre œuvre commune, l'esprit dans lequel nous aborderons et nous poursuivrons nos travaux, dont voici maintenant, à grands traits, le programme.

M. le Ministre a ensuite énuméré les travaux que le Conseil aura à accomplir et que nos lecteurs connaissent.

Bismarck, Guillaume et Waldersee

IV

Cent vingt mille mineurs s'étaient mis en grève dans les bassins de la Westphalie. L'empereur put indiquer ce qu'il comptait faire au sujet des revendications ouvrières. L'opinion était généralement favorable aux grévistes. Il est si dur le sort des mineurs westphaliens, et si impitoyables se montraient les administrateurs des compagnies, qu'on accueillit avec plaisir l'intervention personnelle de Guillaume.

L'empereur avait dit, le 10 mai, à une députation de grévistes : « J'ai ordonné une enquête ; je vous porte un vif intérêt, mais je vous exhorte, à vous abstenir de toute manifestation politique, à vous tenir tranquilles, à obéir à mes ordres, car si vous y résistiez, je vous ferai tirer dessus. » (*Ueber den haufen schiessen*). « Je suis très fort ! » conclut le monarque en frappant sur le pommeau de son épée.

Les journaux de M. de Bismarck prétendirent que Guillaume avait ajouté : — « Chaque démocrate socialiste est à mes yeux un ennemi de l'empire. »

Mais les délégués ouvriers déclarèrent n'avoir rien entendu de semblable.

Quelques jours après, en recevant les représentants des compagnies, l'empereur les engagea vivement à s'entendre avec les mineurs pour mettre fin à la grève. L'apaisement se faisait ; les *ouvriers résistaient aux provocations; les compagnies* cédaient sur quelques points, et cependant au Reichstag, M. de Bismarck s'écriait impudemment :

Nous ne discutons pas avec la démocratie socialiste comme avec des compatriotes ; nous lui livrons bataille. Les démocrates socialistes sont comme les Français : ils attendent seulement d'être assez forts pour nous attaquer.

Ce à quoi Bebel répondit :

Nous ne cherchons pas à ébranler les bases de la société moderne. Nous voulons rendre à tous les hommes, sans exception, leur sort supportable. Nous combattons pour les droits de l'homme, que ni Empereur, ni chancelier, ni Parlement ne sauraient confisquer... Nous laissons aux agents provocateurs de la police les excitations à la révolution. Une révolution ne se fait pas avec des barricades ; nous le savons. Nous combattons avec des idées ; nous ne sommes pas assez forts pour *atteindre notre but* par la violence.

L'Allemagne se trouvait dans un état général d'inquiétude. « Rien ne réussit plus » tel était le mot de la situation. A Samoa des navires allemands avaient été engloutis. L'incident de Wohlgemuth qui aurait pu si aisément se régler avec le pape, menaçait de provoquer de nouveaux scandales. L'antagonisme de Bismarck et de Waldersée s'accentuait. Tandis que le premier voulait tenter encore un rapprochement entre les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, le second poussait l'empereur à prendre immédiatement, sur les frontières orientales de l'empire, les précautions militaires que les armements de la Russie rendaient, à son avis, indispensables.

Deux politiques se combattaient auprès de l'empereur, et l'écho de ces querelles se retrouvait presque quotidiennement dans les *Hamburger Nachrichten* tenant pour M. de Bismarck, et dans la *Gazette de la Croix*, tenant pour M. de Waldersee. Les « frictions », pour employer le terme favori du chancelier, devenaient de plus en plus douloureuses.

Les pourparlers coloniaux avec l'Angleterre ne marchaient pas. La *Gazette de Cologne* dans un « article commandé », s'élevait contre les prétentions, très exagérées, des Anglais en Afrique. Les moindres signes pouvant indiquer les préférences personnelles de Guillaume étaient l'objet des commentaires les plus minutieux. L'empereur avait proposé à M. de Waldersée de l'accompagner dans son voyage en Norvège : « le parti de l'action » l'emportait ! Mais le lendemain c'était aux « temporisateurs » de triompher. M. de Bismarck ayant fait approuver quelques mesures propres à rabattre un peu du caquet militaire.

Les tendances expansives des généraux horripilaient le chancelier. Quoi ! ils ne se contentaient pas de s'immiscer dans les affaires des chemins de fer qu'ils voulaient entièrement militariser ; ils prétendaient se mêler des questions sociales ; ils s'occupaient des grèves ! On avait vu en Westphalie les commandants militaires des différents districts prendre sur eux de décider l'intervention des troupes que, jusqu'alors, les autorités civiles seules avaient eu qualité de requérir ? Et l'empereur laissait faire !

Mais c'était contraire à toutes les doctrines gouvernementales prussiennes ! Mais, dans cette voie, on marchait à des catastrophes ! Il fallait enrayer et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* établissait que non seulement l'opportunité d'une guerre, mais encore les opérations militaires devaient être subordonnées à l'action de la diplomatie.

Le *Nord*, organe de la chancellerie russe, considérait la Russophobie de M. de Waldersee et de la *Gazette de la Croix*, comme un simple phénomène psychologique ne pouvant mettre en danger la paix de l'Europe.

C'était un de ces mille petits moyens employés par les adversaires du chancelier pour lui créer des embarras. « Sachant M. de Bismarck désireux d'éviter une rupture avec la Russie, ils se donnent la satisfaction, d'ailleurs purement imaginaire, de froisser les susceptibilités du gouvernement russe *et d'alarmer les intérêts en Europe afin de démontrer* l'inefficacité de la politique de pacification représentée par le chancelier. » Et la polémique continuait chaque jour plus acerbe entre les organes du prince et ceux du général.

Pour y couper court, on fit répandre le bruit que M. de Waldersee allait être chargé, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, d'une mission secrète à Saint-Pétersbourg. Personne n'y crut et du reste les comptes rendus du voyage de l'empereur, en Angleterre, et de la grande revue navale passée à Osborne en son honneur vinrent faire une utile diversion. Le comte de Waldersee démentit télégraphiquement avoir jamais conseillé la guerre avec la Russie et on put croire le temps des « frictions » passé. Guillaume envoyait son portrait au tsar. Bismarck triomphait ; la presse reprenait le thème de la visite du tsar à Berlin.

La lutte des cercles diplomatiques et militaires ne devait point de sitôt cesser. En Alsace-Lorraine le général de Henduck se trouvait en hostilités ouvertes avec le Stathalter prince de Hohenlohe, et, comme pour tenir la balance égale entre les deux partis, l'empereur amenait avec lui à l'île de Wight, le comte Herbert de Bismarck. Ce n'était pas fait pour diminuer la confusion, mais on cherchait à entraîner l'Angleterre dans la Triple-Alliance et, pour arriver à ce grand résultat, le chancelier ne craignait pas de faire écrire dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* :

Nous avons en Afrique plus de territoires qu'il ne convient pour nos ressources. Après nos expériences sur la côte de Zanzibar, nous devons concentrer nos forces et nous croyons savoir que le gouvernement (24 octobre) impérial ne consentira pas à de nouvelles annexions.

C'était faire la partie belle aux coloniaux anglais.

Le chancelier se préoccupait toujours d'éloigner de Berlin M. de Waldersée. C'est maintenant à Londres qu'on parlait d'envoyer le général. M. de Bismarck, disait-on, en avait fait la proposition à l'empereur en ajoutant : « la politique n'est pas un art facile ; si, donc, Votre majesté à l'intention de me donner pour successeur M. de Waldersée, il serait bon de lui fournir, pendant quelques années, le métier d'homme d'Etat. » Ces préoccupations partaient d'une belle âme. Bismarck aurait bien voulu que M. de Waldersée s'usât politiquement avant le jour où la succession du chancelier serait réellement ouverte.

M. de Bismarck n'avait pas renoncé au projet depuis longtemps caressé de passer ses pouvoirs à *son fils Herbert. Non pas qu'il se fit illusion sur* les mérites de son rejeton, mais il ne voyait en Allemagne aucun homme digne de le remplacer, et il espérait avec Herbert, garder la direction supérieure des plus importantes affaires. Il le faisait célébrer dans ses journaux et dans diverses brochures. N'était-ce pas le comte Herbert qui, en 1886-87 avait initié le prince Guillaume aux mystères de la politique allemande ? Ces deux jeunes gens étaient faits pour s'entendre et Guillaume avait une grande affection pour son « maître » en science diplomatique.

Le chancelier ne pensait pas qu'en appuyant ainsi il blessait l'amour-propre de l'empereur et allait contre le but qu'il s'était donné : Guillaume, à cette époque déjà, ne voulait permettre à aucun homme, à aucun parti, de chercher à faire croire à une influence prépondérante. S'il eût été plus jeune, le chancelier ne s'y serait pas trompé ; l'empereur entendait être le maître en tout et pour tout.

Le comte de Waldersee avait pris les allures autoritaires du chancelier ; ses discours et ses lettres fournissaient de nombreux sujets de polémique à la presse. La *Gazette nationale*, ayant cru devoir lui rappeler que le silence convenait le mieux au chef du grand état-major, recevait cette réponse : « Je n'ai pas besoin de conseillers qui m'indiquent la façon dont je dois me conduire... Je sers l'empereur comme soldat et je ne suis pas homme de parti... »

Sur ces entrefaites, le tsar passa par Berlin, et de ce passage, il résulta cet événement considérable qu'il ne s'y passa rien. Quelques jours après, Guillaume partit pour Monza.

Le discours du trône le 22 octobre à l'ouverture du Reichstag, comme à l'ordinaire, fut pacifique et, le 25, le gouvernement soumit à l'assemblée les dispositions de la loi nouvelle contre les socialistes. On y lisait entre autres que l'expulsion pourrait être décrétée contre les agitateurs socialistes, dans les localités où le petit état de siège serait déclaré.

Sauf les conservateurs, tous les partis paraissaient décidés à repousser cette loi afin de ne pas perpétuer des mesures d'exceptions ayant donné, jusque là, de si mauvais résultats. Guillaume était parti pour l'Orient. On attendait son retour pour engager la lutte.

Mais après que les élections municipales du 19 novembre eurent fourni une preuve nouvelle des progrès du parti socialiste à Berlin, il était aisé de prévoir que le Reichstag repousserait le projet gouvernemental, bien qu'il fut présenté par M. de Bismarck comme pouvant seul assurer le salut de l'empire.

M. de Bismarck n'étant pas à Berlin, le comte Herbert le remplaçait devant le Reichstag. M. Richter demanda s'il était vrai que M. de Waldersée contrariât la politique extérieure de M. de Bismarck ou que l'attitude du chef de l'état-major général ne fût pas conforme à la politique du chancelier de l'empire.

Le ministre de la guerre, M. Verdy du Vernois, qualifia ces accusations de frivoles et de blessantes pour l'armée. Le comte Herbert s'associa à ces paroles et ajouta que, du reste, l'empereur menait lui-même sa politique et ne demandait conseil que lorsque, et près de qui il lui plaisait d'en prendre.

Il convenait donc que l'empereur consultât d'autres personnes que le chancelier. C'était une faute. Le lendemain le comte Herbert de Bismarck, qui pour la première fois, défendait seul devant le Reichstag le budget des affaires étrangères commit l'insigne maladresse de répondre par des insinuations arrogantes à une demande de M. Richter qui lui décocha cette réplique : — Votre père, qui a rendu d'autres services que vous à l'Etat, ne se serait point permis un pareil langage.

Le comte Herbert veut répondre, il s'enlise ; et au milieu d'un silence profond, Richter s'écrie :

Que diriez-vous si j'employais la phrase suivante : — « Il y a des ministres qui, parce qu'ils sont incapables de mener une question technique, cherchent toutes les occasions de dissimuler leur incapacité par des attaques personnelles injustifiées » et que je veuille ensuite me retrancher derrière cette excuse que je n'ai pas voulu désigner le comte Herbert de Bismarck.

Le Reichstag partit d'un immense éclat de rire. Le comte Herbert se rassit tout penaud, — il était jugé. L'empereur demanda des explications sur l'incident, et après avoir entendu le président du Reichstag, il donna tort au vice-chancelier.

Il était temps que le prince de Bismarck revint à Berlin. On entrait dans la période électorale et le nouveau « cartel » entre les chefs des deux partis conservateurs et du parti national libéral avait besoin d'être sérieusement appuyé.

De nouvelles grèves avaient éclaté. La situation générale des travailleurs était lamentable. Le prix croissant des denrées de première nécessité et les impôts toujours plus lourds, arrêtaient le commerce en empêchant d'acheter ces inutilités souvent indispensables. La gêne et le mécontentement étaient généraux. Les vacances parlementaires n'apportaient aucune entente. M. de Bismarck avait déclaré qu'il n'admettrait aucun amendement atténuant la rigueur du paragraphe 24 de la loi contre les socialistes, relatif à l'expulsion.

Il se montrait intraitable, et 1888 s'achevait dans le sentiment qu'on était à la veille d'une crise décisive.

Un journal anglais, l'*Economist*, dans un article paru à cette époque nous semble avoir heureusement synthétisé la situation. — « Peu à peu, avec *une rapidité remarquable, chaque personnage* notable de l'empire passe au deuxième plan, tandis que la figure du jeune empereur, à peine âgé de trente et un ans, envahit la scène... Le prince de Bismarck, lui-même, se tient sur la réserve pour faire place à son maître.... L'empereur Guillaume devient tout et il est évident que c'est ce qu'il cherche... Il ne se contente pas de gouverner, il veut encore que le monde sache qu'il gouverne.

Cette manière d'agir dépend, en partie, de l'idiosyncrasie de l'empereur lui-même qui, tout en étant doué d'une grande énergie native, est, en même temps, un personnage remuant... Le monde s'attendait à ce qu'il comblât le vide qui existe autour du trône... Quelque compétent qu'il soit il ne peut gouverner seul l'Allemagne, comme il paraît en avoir l'intention. En absorbant tous les pouvoirs, toute l'action gouvernementale et toute la considération de la nation, il se prive de la facilité de grouper des hommes puissants autour du trône qui, par sa nouveauté même, et en raison des attributions élevées conférées à celui qui l'occupe, n'est déjà que trop sujet à l'isolement.

(A suivre). Y...

NOS DEPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil de Cabinet

Paris, 19 février. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet au ministère de la guerre, sous la présidence de M. de Freycinet.

Ils se sont occupés du budget de 1892, dont quelques détails, on le sait, restaient à régler.

Sur la demande de M. Rouvier, les propositions de dépenses de divers ministères ont été réduites de 10 millions et demi, de sorte que les chiffres définitifs du budget vont pouvoir être arrêtés.

Le projet sera distribué aux députés au début de la semaine prochaine.

Le ministre de la marine a fait signer un décret nommant des commandants à la mer.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Nos informateurs parlementaires nous télégraphient à la date du 19 février :

LA SEANCE

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Floquet, président.

Le Conseil supérieur du Travail

M. de Belleval dit que le Conseil aurait dû être composé exclusivement d'ouvriers et avoir une initiative propre.

M. Jules Roche déclare qu'en composant le conseil supérieur du travail, il n'a fait que se conformer à des déclarations antérieures. Les choix qu'il a faits avec les plus grands scrupules représentent les diverses opinions ; les discussions de ce conseil donneront certainement des résultats utiles.

M. Ferroul dépose un ordre du jour tendant à décider que la moitié des membres du conseil supérieur du travail seront nommés par les chambres syndicales ouvrières.

M. Lavy dit que le conseil ne défend pas les intérêts du travail, et qu'il ne répond pas au but pour lequel il a été créé.

M. Mesureur dit qu'il n'a pas à défendre l'œuvre du ministre du commerce ; mais ce qu'il faut dire, c'est que le conseil supérieur du travail tel qu'il a été composé n'a pas les inconvénients qu'on lui reproche. Sans doute, il aurait été désirable qu'il sortit de l'élection ; mais où est la base électorale certaine donnant la véritable représentation de la collectivité ouvrière ? Le ministre a fait tout ce qu'il pouvait faire et les choix sur lesquels il s'est arrêté prouvent qu'il a voulu représenter toutes les opinions.

La classe ouvrière, aujourd'hui, n'est pas encore organisée ; plus tard, quand cette organisation fonctionnera, alors on pourra faire élire les membres du conseil supérieur par les ouvriers.

On reproche à ce conseil de comprendre un grand nombre de patrons et de fonctionnaires : on oublie que les fonctionnaires qui sont attaché à ce conseil sont là pour donner des renseignements, ce

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 4

BRUNO SPÉRANI

L'AVOCAT MALPIÉRI

Traduit de l'Italien

Par J.-B. COTTEAUX

PREMIÈRE PARTIE

II

Vico Malpiéri occupait un modeste appartement meublé, dans une de ces hautes maisons obscures, mais tenues avec une apparente décence, qu'on rencontre si fréquemment dans les grandes villes. La maison s'élevait au fond d'une petite place ou plutôt d'un carrefour, en face d'une petite église dont la place prenait le nom.

Les fenêtres de l'appartement de Malpiéri donnaient sur une ruelle. A la rigueur on pourrait dire qu'elles regardaient dans la maison d'en face.

Les pièces étaient appropriées avec un certain luxe, surtout le cabinet, où l'avocat recevait les clients assez rares — et les visites beaucoup plus fréquentes. Les tapisseries aux couleurs fines qui recouvraient les murailles, les rideaux de tulle brodés, les tapis discrètement épais, un divan et quelques sièges de reps rouge, les consoles, les glaces, quelques eaux-fortes dans de jolis cadres dorés, donnaient au cabinet du jeune praticien un aspect assez gai, surtout le soir, quand au jour pâle de la ruelle, succédait la flamme d'or des becs à gaz.

Un jour, quelques semaines après la réunion du Castelli, Malpiéri à peine sorti du tribunal, quitta ses collègues et courut chez lui. Il paraissait plus sombre que d'habitude ; ses affaires allaient mal. Depuis quelque temps, ses fournisseurs avaient perdu patience, et il était tombé dans les mains des usuriers.

Le métier ne rendait pas assez. Quelques plaidoiries brillantes, quelques polémiques piquantes, des articles écrits avec brio, dans les journaux radicaux, ses discours en public l'avaient mis en évidence. Mais les causes vraiment fructueuses se faisaient attendre, et en attendant, les besoins de la vie et les appétits devenaient toujours plus impérieux. Les usuriers lui suçaient le sang.

Ce jour-là, justement, lui tombait une échéance et s'il ne payait pas une forte somme d'intérêts avant le soir, son Gobseck refusait de la renouveler.

Ainsi acculé, il s'était décidé à une démarche qui avait bien coûté à son orgueil ; il avait écrit à un négociant qui lui était redevable d'un service important. Quelques années auparavant, étant tous deux au début de leur carrière, Vico avait défendu le négociant dans un procès assez grave et ce, pour la seule gloire, comme il disait alors. Depuis, le négociant s'était enrichi. Leurs relations amicales continuaient ; de plus ils appartenaient tous deux à la même opinion. Il était donc tout naturel, que dans un moment aussi difficile, l'avocat se retournât vers son client et que celui-ci s'acquittât définitivement de cette vieille dette.

Malpiéri se faisait ces réflexions, mais en même temps il éprouvait un malaise, une inquiétude. L'ami négociant, un homme positif et d'esprit borné, était un de ceux qui lui reprochaient ses manières aristocratiques, sa vie galante, un peu frivole, ses nombreuses dépenses superflues ; et Malpiéri s'indignait de ces critiques, elles lui paraissaient injustes, mesquines. Tous les hommes de valeur aimaient le luxe et l'amour, l'art, et la bonne vie confortable qui satisfait les sens et l'intelligence. Il trouvait cent exemples illustres à citer, sans sortir des limites du parti démocratique.

Malgré tout, il lui déplaisait d'avoir recours à cet homme. Il l'avait défendu par amitié ; il n'avait jamais été question d'argent entre eux ; aujourd'hui, il avait l'air de lui demander la charité, de le relancer parce qu'il était devenu riche. Oh ! l'argent, barre de séparation fictive et infranchissable entre un homme et un autre ! Puissance tyrannique, changeante, aveugle, qui partage l'humanité en maîtres et esclaves ; qui met d'un côté toutes les facilités de jouissances et établit pour quelques individus le privilège de l'indépendance la plus précieuse, celle des convictions, pendant que tant et tant d'autres, aussi forts et aussi courageux, sont condamnés par la pauvreté à les regarder et à croupir dans leurs timides humiliations ! N'était-ce pas là précisément son cas, avec son intelligence, avec ses goûts raffinés, son désir indomptable d'arriver, n'était-il pas condamné à rester parmi les démocrates qu'il n'aimait pas, parce que, s'il passait sous une autre bannière, tous les *imbéciles, qui se croient* des hommes de grand caractère, se seraient levés contre lui en lui jetant à la face cette parole infâmante : Vendu !

Si au contraire, il eut été riche...

Ah ! l'argent seul pouvait donc mettre un homme au-dessus du soupçon !

Au milieu de ces pensées amères, machinalement, Vico regarda la pendule de bronze qui ornait la cheminée ; les aiguilles marquaient quatre heures.

Il tressaillit.

C'était l'heure du rendez-vous. L'ami qui représentait pour cette fois, sa dernière espérance, allait arriver d'un moment à l'autre.

Et s'il ne venait pas ? S'il avait flairé le vent ?

Une inquiétude énervante lui brisait les membres. Il était rompu comme après une grande fatigue.

Maudit destin ! Se voir dans un tel embarras pour quelques milliers de francs, lui qui avait cru avec tant de conviction à la fortune ! Lui, qui, à vingt ans, rêvait de devenir millionnaire et d'avoir dans le barreau italien une célébrité égale à celle de Mancini, avant d'arriver à la trentaine !

Il était sur la limite fatale de la première jeunesse, il entrait dans la virilité, dans cette période où l'homme ne se nourrit plus d'illusions, il était plus misérable que lorsqu'il s'était lancé dans la vie.

Pourquoi ?

Son talent n'avait pas baissé ; il donnait les fruits brillants qu'il avait promis ; il avait renom et popularité autant qu'il les méritait ; mais son portefeuille ne s'emplissait pas.

— C'est le pays qui est misérable ! c'est le parti qui est avare et stupide ! — s'exclama-t-il en s'étirant.

— Si j'étais né en France, je serais un seigneur aujourd'hui ! Si je m'étais mis avec les modérés, même ici, je serais bien en point....

Il se leva, se prit à parcourir la chambre, allant d'un bout à l'autre, dans un mouvement automatique de colère concentrée, comme le balancier de la pendule, vers laquelle il portait continuellement les yeux.

L'espérance le reprenait. Son ami ne pouvait *lui manquer ; ce serait par trop* commun ! Il y avait un retard involontaire : il arriverait bientôt. Il lui demanderait un prêt. Oh ! bien entendu, rien autre chose qu'un prêt, qui lui permit de sortir des griffes des usuriers. Il comptait pouvoir lui restituer la somme dans quelques années. La fortune devait lui sourire. Devait !... Il mettrait de côté les défenses criminelles dans lesquelles il s'était jeté avec toute la fougue et l'inexpérience de la jeunesse. Quelques bonnes causes, de longue haleine et de rapport, suffiraient à le porter au pinacle. Il en parlerait au député A... au député B... Ils avaient promis de l'aider, pardieu ! Et ils n'en faisaient rien. Hâbleurs ! Envieux, peut-être !...

Il criait en dedans de lui-même, étouffant sa voix, grinçant des dents, repris de furie, d'amertume désespérée, dans un flux et reflux de tempête, dont son âme était agitée.

Ne lui avaient-ils pas promis de fonder un journal politique, scientifique et littéraire, très radical, dont ils lui auraient confié la direction avec un traitement convenable ?

Personne n'y pensait plus. On n'arrivait à aucune solution, en rien. Il y en avait qui lui étaient opposés. Oh ! il s'en était aperçu... Lâches !

Et il devait sourire et se contenter des miettes qu'on laissait tomber sur sa table, des grandes affaires. Gens médiocres, intelligences usées, montrant la corde, qui prétendaient être admirés comme des grands hommes, parce que la masse des niais s'était habituée à prononcer leurs noms en les glorifiant sans cesse à tort et à travers.

— S'ils n'étaient pas si ingrats, au moins ! — s'exclama-t-il, en s'attendrissant tout à coup. Ingrats !

Il avait envie de pleurer. Il repensait aux amitiés des premières années ; aux fois jurées. Tous l'avaient trahi ! Il se sentait seul, abandonné ! Et dans sa mémoire, surgissaient les images les plus tristes : sa mère mourante, la misère noire... Il avait des frissons de froid. Et ses yeux ne se détachaient pas du cadran où la petite aiguille marquait cinq heures.

Il se sentait devenir fou, dans cette contemplation désespérante. Il ne croyait plus en lui-même et cependant il fallait bien se *rendre à l'évidence : ce boutiquier se moquait* de lui !...

Ce nom de boutiquier qu'il jetait comme une insulte au riche négociant, lui rappela un collègue avec lequel il s'était rencontré ce jour-là au tribunal : Maître Piazza, fils pauvre d'un petit commerçant de la banlieue.

Ils avaient pris leur diplôme la même année, fait leurs débuts devant le même tribunal, à quelques jours d'intervalle. Aujourd'hui, il pouvait déjà se pavaner comme un seigneur, on parlait de le porter à la députation. Et tout cela, parce que Piazza était entré dans la vie publique sans adhérences compromettantes, l'esprit libre de toute révolte malsaine et d'aspirations stupidement idéales ! Conservateur par instinct, esprit pondéré et avisé, il s'était faufilé dans les rangs du parti le plus solide, au milieu des bien pensants et des mieux pourvus, ceux-là qui, à la longue, parviennent toujours à tenir la queue de la poêle, quels que soient le parti au pouvoir et leurs illusions fugitives du moment.

— Je suis un idiot — murmura Vico en se couvrant la figure de ses mains, incapable de résister au découragement qui s'emparait de lui.

L'heure était passée ; les horloges voisines sonnaient leurs cinq coups. L'ombre du crépuscule se projetait du haut des maisons, sur cette place étroite.

Le petit appartement entrait dans la nuit, ainsi que l'âme de celui qui l'habitait.

Les angoisses dont Vico était tiraillé, devenaient plus cuisantes. Ses nerfs se tendaient.

Rien !

Pas même un mot d'excuse, un de ces mensonges de convenances !

Le laisser ainsi dans l'attente !

L'amertume lentement amassée au fond de ce cœur ambitieux toujours déçu, la haine féroce de l'impuissance qui souffre, lui montaient à la gorge, le suffoquaient, le rendaient fou.

— Maudit !... Maudits tous !... vociféra-t-il.

Hors de lui, les pupilles dilatées, le regard insconsciemment fatidique, le geste insensé, croyant vraiment, par une aberration de son *intelligence, en la fatale puissance de son imprécation.*

— Maudits tous ! — répéta-t-il, en se mordant les mains avec rage, dans un besoin physique, irrésistible de se soulager sur quelqu'un.

Plusieurs minutes s'écoulèrent, qu'il ne compta pas.

Un coup de sonnette le tira de cet accès, en le faisant tressaillir.

Il eut un instant de stupeur, une sorte d'hésitation.

Mais l'espérance cruelle et moqueuse, toujours aux aguets pour s'insinuer dans les cœurs ulcérés et leur faire subir de nouvelles tortures, fut prompte au réveil : un réveil violent comme celui de la colère.

Cette bouche fraîche et joyeuse qui savait prononcer des paroles si douces et si mauvaises, se coupa d'un rire strident.

Misérable boutiquier ! Tu me la paieras, cette heure de torture.

Son domestique entra avec une lettre.

Un garçon de magasin s'excusait d'être en retard. Chargé d'autres commissions, il n'avait pu se hâter davantage.

L'ami prétextait une affaire urgente qui l'empêchait de se rendre à l'invitation. En même temps, devinant le motif de l'appel qu'il avait reçu, il s'empressait de parer le coup. Les affaires allaient mal ; beaucoup de travail et peu de gain ; inquiétudes sans fin... Le commerce devenait un leurre, dans ces temps difficiles... Il était heureux, lui Vico, d'avoir choisi une profession bien plus avantageuse et plus lucrative...

(*A suivre*). (*Reproduction interdite.*)